
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTRE DES AFFAIRES INTERIEURES
DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE

(/) ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

N° 324/PR/MAISD. N° NNEE 1962.

SOMMAIRE:
Nomination

(/) E PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

AMPLIATIONS:

ORIGINAL.	I	VU	la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ,
JOMB.	I	VU	la Loi N°59/I6/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des Emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
MAISD.	4		
MEFP.	I		
MFT.	I		
MJL.	I		
MSPAS.	5	VU	le Décret N°I25 bis du 14 Mars 1962, portant création d'Arrondissements dans la Sous-Préfecture d'Abomey;
NGCH.	IO	VU	les nécessités de service ;
NGAN.	IO	SUR	la proposition du Ministre des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de la Défense;
PCM.	IO	LE	Conseil des Ministres entendu ;
DF.	2		
CF.	I		
SF.	5		
DI.	I		
FP.	I		
FB.	I		
TRESOR.	I		
INFO-RADIO.	I		
DEP.CENTRE.	I		
S/P.ABOMEY.	I		
INTERESSE.	I		

(/) E C R E T E :

ARTICLE 1°- Monsieur KOFFI Robert, Agent Technique de Santé, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Allahé, Sous-Préfecture d'Abomey.

ARTICLE 2°- Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
Pour le Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense absent,
Le Ministre du Commerce, de l'Economie
et du Tourisme chargé de l'intérim,


P. DARBOUX.